



RANDONNÉE du DIMANCHE

PROGRAMME 2ème TRIMESTRE

SAISON 2021-2022

<https://www.formedetente.org/>

16 JANVIER: Le TOUR DES ETANGS

Départ : Maison forestière de la Forêt de Castillon (entre les communes de Port de Bouc , St Mitre , Martigues et Fos)

Distance : 15.5 km

Dénivelé cumulé : 300 m

Altitude : mini : 0 m / maxi : 60 m

Durée de marche effective : 4 h 15

Difficulté : P1 / T1

Covoiturage : 2 €

Accompagnateur : Pierre (06 75 79 26 50)

Attention : rendez vous 9h départ 9h15

28 – 30 JANVIER : WEEK END RAQUETTE LE RIOUCLAR

06 FEVRIER: LE PASSE ANTIQUE DE VERNEGUES

Départ de Vernègues

Distance : 12 km

Dénivelé : 330m

Durée effective de marche : 4 h

Niveau : P1 – T1

Covoiturage : 3 €

Accompagnateur : Rémi Tél. 06 28 76 30 50

Attention : rendez vous 9h départ 9h15

20 MARS: AUTOUR DES GORGES DE LA VERONCLE

Distance : 12 km

Dénivelé ~ 500 m

Niveau de difficulté : P1-T2

Covoiturage : 5 € + autoroute 8,60€

Accompagnateur : Louis Tél 04 42 79 39 61 (06 23 14 12 83)

ET N'OUBLIEZ PAS LES RANDOS DU JEUDI :

Proposition participation au covoiturage nombre de km aller/retour (à la discrétion du chauffeur)

0 à 35 km: 1€ / 36 à 70 km: 2€ / 71 à 100km: 3€ / 101 à 150km: 4€ / 151 à 200 km: 5€

Frais d'autoroute non inclus

Classement suivant Guide randonnée Edisud:

P1 = Sentier ou chemin plat sur terrain souple (ex : Autour de Mazan)

P2 = Long trajet avec dénivellations fréquentes (ex : La glacière au départ de St Pons)

P3 = Sentier dans des éboulis mal stabilisés (ex : les crêtes des alpilles)

T0 = pas de difficulté technique (ex : autour de Mazan)

T1 = Sentier en balcon ou passant dans des rochers près d'escarpements (ex : les balcons de la Ste Victoire)

T2 Sentier gravissant des ressauts rocheux faciles et exposés demandant un minimum d'attention (ex : Les calanques vers la corniche de l'Essaïdon)

T3 = Ressauts rocheux parfois équipés de câbles ou de chaînes demandant une grande attention (ex : passages entre Sugiton et Morgiou)

Pour chaque Randonnée rendez vous le dimanche matin à 8h 30 pour un départ à 8h 45 sauf indication contraire parking des Bruyères. Tenue du randonneur !! Lisez ou relisez le règlement.

LE BUREAU